

LE RÉVISIONNISME A TRAVERS LE MONDE

France

♦ On se souvient que, le 18 juillet, la section disciplinaire du conseil d'administration de l'Université Lyon III avait décidé d'interdire à B. Notin toute fonction d'enseignement et de recherche pendant un an et de le priver de la moitié de son traitement pendant cette période.

L'intéressé a fait appel de cette décision auprès du CNESER (Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche) dont la commission d'instruction rendra son jugement le 11 janvier 1991. Si le ministre L. Jospin contresignait un jugement de condamnation, B. Notin pourrait encore exercer un recours auprès du Conseil d'État.

B. Notin aurait dû reprendre son activité d'enseignement à la rentrée de 1990 puisque l'appel est suspensif. Mais les menaces ont été les plus fortes. L'UEJF (Union des étudiants juifs de France) s'oppose à la reprise des cours, ainsi que le D^r Marc Aron, président du comité de liaison des institutions et des organisations juives de Lyon, l'asso-

ciation d'étudiants en histoire de Lyon III « Marc Bloch » et l'association des professeurs d'histoire « René Cassin ». Jacques Bonnet, vice-président de Lyon III, a fait savoir à l'UEJF qu'il souhaitait que B. Notin n'enseigne pas cette année « et même plus du tout ». Au cas où, malgré tout, ce dernier reprendrait son enseignement, Jacques Bonnet s'engage à « faire quelques troubles dans [les cours de B. Notin] avec quelques étudiants ». L'ancienne déportée raciale Simone Lagrange, témoin au procès Barbie, a assuré Jacques Bonnet qu'elle viendrait au besoin lui prêter main forte (*Le Progrès* [de Lyon], 5 nov., p. 9). Serge Klarsfeld sera probablement nommé professeur d'histoire à l'Université Lyon III ; un poste *ad hoc* serait créé par L. Jospin (*Minute*, 5 déc., p. 14-15 ; *La lettre de Magazine-Hebdo*, 14 déc., p. 4). La situation de B. Notin et de sa famille est difficile (marié, salaire unique, cinq très jeunes enfants). A cause des menaces, il a fallu momentanément disper-

ser les enfants. B. Notin s'est fait exclure d'un club sportif de la ville. M^{me} Notin a vu sa banque résilier son compte. Cet été, elle a pu sauver de justesse leur chien qu'on lardait de coups de couteau ; un mois et demi plus tard, elle a retrouvé leur chat tué à coups de couteau. Deux livres sont attendus sur l'affaire Notin : l'un de l'intéressé et l'autre de son avocat, M^e Gilbert Collard, chassé du MRAP pour avoir pris la défense du maître de conférences.

Sur la monition adressée aux bibliothèques de France par l'Institut de sciences mathématiques et économiques appliquées de Paris et les Presses universitaires de Grenoble en vue d'obtenir que les treize pages de l'article de B. Notin soient arrachées des exemplaires de la revue *Économies et Sociétés*, on se reportera, ci-dessus, à la page 206.

Il circule actuellement dans les milieux universitaires un « manifeste pour les libertés universitaires » diffusé par Bernard Lugan, maître de conférences en histoire à l'Université Lyon III.

♦ Pierre Guillaume a ouvert une librairie vendant des ouvrages révisionnistes au 12 de la rue d'Ulm à Paris. Certains éléments de l'ENS (École normale supérieure) sont en effervescence. Le journal de l'ENS a appelé à une conférence sur le sujet, donnée par Jacques Le Goff, François Bédarida et Laurent Schwartz (*Le Bocal*, 21 nov., p. 1). La conférence s'est tenue le 29 novembre. Le 13 décembre, une manifestation hostile a ras-

semblé une cinquantaine de personnes devant la librairie. Les provocations se multiplient. Georges Nicod, responsable de la LICRA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme) dirigée par Jean Pierre-Bloch, a déclaré : « Nous allons nous arranger pour provoquer des incidents pour que cette librairie soit fermée. Il y a une loi qui prévoit que, quand il y a trouble sur la voie publique, on peut supprimer la cause du trouble » (réunion d'information à Vichy, 13 décembre). Des groupes parcourent systématiquement toutes les habitations et tous les commerces du quartier où vit et exerce P. Guillaume pour alerter la population contre l'existence de sa librairie.

Le 31 octobre, la cour d'appel de Paris a rendu contre P. Guillaume un arrêt fondé rétroactivement sur la loi Fabius-Gaysot du 13 juillet (voy., ci-dessus, p. 33-43).

♦ Le 8 novembre, le tribunal administratif de Caen a rendu un jugement donnant satisfaction à Vincent Reynouard. Il y a eu excès de pouvoir de la part de Jean-Charles Viénot, directeur de l'ISMEA (Institut des sciences de la matière et du rayonnement) de Caen qui, le 2 juillet, avait prononcé l'exclusion temporaire de l'étudiant en raison d'une distribution de tracts révisionnistes en dehors de l'institut. V. Reynouard a été réintégré mais, par mesure de représailles, J.C. Viénot lui a interdit l'entrée dans certains laboratoires pour cause de « présence d'étrangers dans ces

derniers ». L'étudiant n'a donc pas le droit de choisir librement un stage ; il s'en est vu imposer un dans un laboratoire dépourvu d' « étrangers ».

♦ J.C. Rivière, professeur à l'Université de Nantes, président du jury de « la thèse de Nantes » (thèse d'Henri Roques sur les « confessions » de Gerstein) était accusé de complicité de faux en écritures publiques. Le juge d'instruction vient d'ordonner un non-lieu dont la motivation est accablante pour les accusateurs (voy., ci-dessus, p. 204-205).

♦ *Le Choc du Mois* (25, rue J.J. Rousseau, 75001 Paris) et Robert Faurisson ont reçu, pour une seule et même interview publiée dans *Le Choc du Mois* de septembre (p. 9-11), deux citations directes devant le tribunal correctionnel de Paris (XVII^e chambre). L'une, émanant de la LICRA et de Jean Pierre-Bloch, constitue une plainte pour « diffamation raciale » ; l'autre, provenant de l'Amicale des déportés du camp de Buna-Monowitz représentée par son président Georges Wellers, s'appuie sur la récente loi punissant la « contestation des crimes contre l'humanité ». Dans cette interview, le professeur déclare : « Je ne chercherai pas à tourner la nouvelle loi ; je lui ferai front. » Comme à chaque fois, le substitut Marc Domingo se joint à MM. Pierre-Bloch et Wellers et porte plainte aux deux motifs.

♦ De nombreuses autres actions judiciaires se sont achevées par la condamnation de révisionnistes ou sont en cours.

Pascal Chipot, 24 ans, a été condamné par le tribunal correctionnel d'Épinal à trois mois de prison avec sursis pour des inscriptions comme « Les chambres à gaz, c'est du bidon. Faurisson a raison » (*Jour J, La Lettre télégraphique juive*, 9 juillet).

Pierre Sidos vient d'être condamné par le juge Grellier et ses assesseurs à payer un total de 84 000 F essentiellement pour quelques lignes de caractère révisionniste (20 décembre).

♦ Par ailleurs, la répression s'accroît considérablement, du fait de Pierre Joxe et de Sarra Ouaknine, contre toutes les publications qui ouvrent tant soit peu leurs colonnes aux thèses révisionnistes. S. Ouaknine, fille de rabbin, 29 ans, commissaire de police nommée chargée de mission pour la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, est attachée à la « Direction des libertés publiques » [*sic*] du ministère de l'Intérieur. Elle se déclare heureuse de sa mission et s'estime modérée (*Civic*, journal du ministère de l'Intérieur, mai 1990, p. 12 ; interview de P. Joxe, *Le Débat*, sept.-oct. 1990, p. 13). Les arrêtés pris par P. Joxe contre les publications révisionnistes sont présentés comme des initiatives prises « depuis la profanation du cimetière de Carpentras » (*Jour J, La Lettre télégraphique juive*, 5 juillet).

La Nouvelle droite se déclare contre le révisionnisme tandis que des publications anarchistes se déclarent pour. « Négationniste, la Nouvelle Droite ne l'a jamais été et moins que jamais n'entend le devenir. Dans l'ac-

tuelle polémique sur l'existence des chambres à gaz, il convient d'affirmer clairement que le GRECE ne soutiendra pas les [négalionnistes] (Georges Charbonneau, « Du révisionnisme », *Le Lien* [bulletin de liaison des membres du GRECE], été 1990, p. 4). *L'Anarchie* publie un article de notre collaborateur Claude Courouve, « Remarques sur la question des chambres à gaz » (Alliance ouvrière anarchiste, 44, rue du Pavillon, 72100 Le Mans, septembre, p. 3-4). D'autres publications anarchistes sont aussi favorables au révisionnisme (voy. Robert Dun, « Vous avez dit révisionnisme ? », *L'Homme libre*, antidaté de janv. 1991, p. II-III, BP 205, 42005 St-Étienne Cedex 1).

Alfred Grosser tient les révisionnistes pour des défenseurs du « mensonge », pour des « négateurs » soutenant la thèse qu'Auschwitz était un « lieu hospitalier » [sic]. La loi du 13 juillet n'est pas une bonne réponse mais elle peut être utilisée avec modération car il faut sanctionner le mensonge : « Espérons qu'elle n'entrera pas dans l'arsenal habituel des tribunaux ». Il semble que, si c'était le cas, le caractère exorbitant de cette loi serait, pour A. Grosser, trop voyant.

Jean Kahn, président du CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France) estime qu'il faut créer « des chaires universitaires consacrées à la lutte contre les historiens révisionnistes ou négationnistes » (« Luttons contre l'oubli ! / Les organisations juives sont préoccupées », *Le Figaro*, 5 oct., p. 3).

« Contre le négationnisme / Mobilisation générale au Centre de documentation juive contemporaine ». Les révisionnistes doivent savoir qu'ils auront à affronter en particulier Éric de Rothschild (*Jour J, La Lettre télégraphique juive*, 5 juillet).

Lors d'une cérémonie à Izieu (Ain), Serge Klarsfeld a invité les étudiants juifs à ne pas se contenter d'être des gardiens passifs de la mémoire juive mais à « passer aux actes » : « dans votre vie de juif, passez aux actes pour défendre la mémoire, pour défendre l'État juif » (*Le Progrès* [de Lyon], 2 nov., p. 6). On se souvient que Serge et Beate Klarsfeld ont trouvé « normale » la tentative d'assassinat du professeur Faurisson du 16 septembre 1989.

S. Klarsfeld estime que le livre d'Arno Mayer sur *La « Solution finale » dans l'histoire* (La Découverte, 1990) préfacé par P. Vidal-Naquet est du « délire » (*Radio J*, 31 oct., 20 h 40). A.G. Slama écrit : « Jusqu'à présent, le révisionnisme avait été surtout le fait d'esprits troublés, d'universitaires du dernier rayon ou de fascistes non repentis qui niaient la réalité de l'Holocauste [...]. Quel gâchis ! Ce livre constitue le coup le moins attendu porté aux recherches couronnées par la somme de Raul Hilberg (*La Destruction des juifs d'Europe*, Fayard, 1988) » (« Arno Mayer ou les dangers de la révision de l'histoire », *Le Figaro*, 22 nov., p. 16).

A l'heure où A. Mayer a le courage de réviser le dogme des chambres à gaz, Henri Amoureux annonce aux enfants de

France que les chambres à gaz ont existé. Jusqu'à présent, il refusait de se prononcer sur le sujet dans l'attente des conclusions d'une « commission internationale, et surtout pas nationale » d'experts en la matière ; il ajoutait qu'il ne lisait pas l'allemand et ne comprenait rien à la chimie ni à la mécanique. Dans *De Gaulle raconté aux enfants* (Perrin, août 1990), au chapitre intitulé « Des petits enfants comme vous », il commente une photographie d'enfants juifs « transportés dans des camps de concentration où ils étaient tués très vite » ; ailleurs, il parle de juifs « gazés ou tués à leur arrivée dans les camps » (p. 57-58). Dans son avant-propos, il déclare : « J'ai écrit ce livre sur Charles de Gaulle en songeant à mes huit petits-enfants mais aussi à vous enfants de France, qui avez, comme eux, entre douze et dix-sept ans [...] ; je me suis efforcé d'être historiquement honnête ». Est-il honnête de porter contre un pays voisin une terrible accusation dont on sait qu'on n'est pas en mesure de la prouver ? Un septuagénaire peut-il courir le risque d'empoisonner l'esprit de jeunes enfants ? De quel œil les petits Français, lecteurs d'H. Amoureux, regarderont-ils les petits Allemands ?

La romancière Régine Deforges, qui a beaucoup dénoncé la censure quand elle en était la victime, est en faveur d'une censure des écrits révisionnistes mais « après coup », et par les tribunaux (« La 6^e dimension », émission du 23 nov. consacrée à la censure, TV 6, 23^h 15).

Le 24 novembre, une quarantaine de manifestants avec, à leur tête, des personnalités juives se sont introduites dans la propriété d'André Delachaux à Grez-sur-Loing (Seine-et-Marne) pour protester contre le caractère et l'activité révisionnistes de Radio-Renaissance (B.P. 1, 77780 Bourron-Marlotte) : « Nous sommes venus cette fois pacifiquement ; c'est un avertissement ; la prochaine fois, ce ne sera pas pareil » (voy. *La Nouvelle République de Seine-et-Marne*, 26 nov., p. 3 ; *Rivarol* [9, passage des Marais, 75010 Paris], 7 déc., p. 9).

La revue *Historiens et géographes* dénonce en R. Faurisson un falsificateur (oct.-nov.1990, p. 260).

Le Patriote Résistant, organe de la FNDIRP (Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes) proteste contre la révision de Buchenwald et de Sachsenhausen (on y rappelle maintenant que ces camps ont servi, bien au-delà de 1945, à interner dans des conditions mortelles d'anciens nationaux-socialistes et autres opposants du régime communiste) et exprime sa réprobation, avec une autre association d'anciens déportés, devant la révision par le gouvernement des pensions versées aux anciens déportés ; sauf exception, il ne sera plus possible de percevoir plus de 350 000 F par an, c.-à-d. environ 30 000 F par mois (nov., p. 3, 4, 5 ; déc., p. 4, 9, 10 ; voy., pour mémoire, « M. Plantin [ministre] confirme "la révision des pensions exagérées qui constituent des abus" »,

Le Monde, 6 juin 1979, p. 20 et « Aux anciens combattants la patrie très reconnaissante », *Libération*, 11 nov. 1982, p. 6-7, où était signalé le cas d'une ancienne déportée grabataire, percevant alors 60 000 F par mois). Cet argent provient surtout des « réparations » allemandes.

La révision de l'affaire de Carpentras se confirme, en même temps que le silence obstiné de Pierre Joxe, ministre de l'Intérieur, sur le sujet. Voy. : Paul Yonnet, « La machine Carpentras/Histoire et sociologie d'un syndrome d'épuration », *Le Débat*, sept.-oct., p. 18-34 ; Jean-

Marie Domenach, « Silence sur Carpentras », *Le Monde*, 31 oct., p. 2 ; Jean Bothorel, « Machineries infernales », *Le Figaro*, 4 déc., p. 2 ; « L'Exhumation de Carpentras », *Le Choc du Mois*, décembre, p. 20-21). P. Joxe ne cache pas que les mesures de police prises contre le révisionnisme le sont à la suite de l'affaire de Carpentras, une « machinerie » qui a permis de neutraliser toute opposition véritable à la loi du 13 juillet 1990 et à intimider les parlementaires qui, après le vote de la loi, auraient voulu en appeler au Conseil constitutionnel.

A L'ÉTRANGER

Allemagne

Il est probable qu'il n'existe plus d'Allemands pour ignorer ce qu'est le révisionnisme. Le désarroi des tribunaux allemands persiste. Les condamnations judiciaires se font plus hésitantes. La tendance générale semble être d'autoriser maintenant la contestation de l'existence des chambres à gaz et l'apologie du Rapport Leuchter à la condition de n'ajouter aucun commentaire qui pourrait paraître offensant, ne fût-ce que par un mot. On se reportera notamment aux procès suivants :

- Wilfrid Bluschke, à Traunstein, condamné le 11 juillet ;
- Fritjof Oswald Pohl, à Munich, condamné le 28 septembre (capitaine de corvette, l'accusé a

été démis de la Marine et privé de pension ; en présence de subordonnés, il avait émis des doutes sur la version présente de l'« Holocauste ») ;

- Peter Jentschura, à Münster, condamné le 20 novembre ;
- Karl Theodor Förster, à Moosbach, condamné le 23 novembre ;
- Ernst Günter Kögel, à Remscheid, acquitté le 1^{er} mars ; en appel à Wuppertal, condamné le 28 novembre ;
- Ekkehard Franke-Griksch, à Leonberg, condamné le 4 octobre ;
- Gerd Honsik (Autrichien), à Munich, condamné le 5 décembre ;
- Karl Philipp, à Remscheid, condamné le 13 décembre.

D'autres procès s'annoncent. Les révisionnistes allemands procèdent à une recension de toutes ces décisions de justice sans oublier les noms des magistrats à qui il sera intéressant de rappeler un jour leurs dénis de justice, quelle que soit aujourd'hui leur hésitation à porter condamnation (la même recension sera faite pour la France).

Karl Philipp mène une action efficace en faveur du révisionnisme ainsi que la revue d'E. Franke-Griksch, *Code* (Verlag Diagnosen, Untere Burghalde 51, D-7250 LEONBERG).

K. Philipp signale que la *Brockhaus Enzyklopädie* en 24 volumes, 19^e édition, 1990, continue d'affirmer dans l'article « Gaskammer » l'existence des chambres à gaz hitlériennes mais, dans son article « Juden » (Juifs), où il est question de « génocide » et de « camps d'extermination », cet équivalent de notre *Grand Larousse encyclopédique* supprime toute mention de gazage (à comparer avec l'édition de 1970).

La « Bunte Liste Freiburg », association athée, assure le professeur Faurisson, membre, en France, de l'Union des athées, de son soutien dans le cadre de la défense de la liberté d'expression contre la persécution dont il est l'objet : « La loi du 13 juillet [1990] est certainement une infraction à la Constitution française où le droit à la libre expression est garanti ».

La « Fondation Auschwitz » (Maurice Goldstein) s'associe aux organisations juives qui demandent que le parlement

allemand « décide d'inscrire dans la nouvelle Constitution allemande une référence à Auschwitz, symbole des crimes nazis » (*Le Soir* [de Bruxelles], 13 déc., p. 18).

Joseph Ginsburg est mort. Sous le nom de Joseph G. Burg, ce juif mosaïque, originaire de Czernowitz (Roumanie), avait signé de nombreux ouvrages révisionnistes dont *Schuld und Schicksal* (Culpabilité et destin) et *Majdanek in alle Ewigkeit ?* (Majdanek pour l'éternité ?). Il disait avoir, en compagnie d'Ilya Ehrenburg, visité dès la fin de la guerre les camps d'Auschwitz et de Majdanek et y avoir constaté l'absence de toute chambre à gaz homicide. En 1975, allant porter des fleurs sur la tombe de sa femme, il avait été violemment agressé par un groupe de jeunes sionistes. En raison de ses opinions, on n'a pas permis qu'il fût enterré, dans « le carré juif », aux côtés de sa femme. Ses cendres ont été déposées le 19 juillet au nouveau cimetière sud de Munich.

F.O. Miksche vient de publier *Das Ende der Gegenwart* (La Fin du présent). L'ouvrage connaît un tel succès que la première édition en a été rapidement épuisée ; la seconde édition est actuellement sous presse. D'après *Deutsche Wochenzeitung* (2 nov., p. 3, 10), l'auteur aurait écrit : « Le nombre des victimes juives [de la seconde guerre mondiale] peut se situer entre un million et un million et demi. » F.O. Miksche était citoyen tchécoslovaque en 1939 et élève à l'École d'application d'artillerie à Fontaine-

bleau. Il joignit le Général De Gaulle et appartint à son état-major particulier.

Une députée socialiste, Herta Däubler-Gmelin, demande au ministre de la justice de se prononcer sur le Rapport Leuchter.

Le ministre refuse de répondre (*Allg. Jüdische Wochenzeitung*, 4 oct., p. 12). Dans deux réponses à un particulier le ministère avait déclaré que ce rapport constituait une « enquête scientifique » (*R.H.R.*, n° 2, p. 185).

Australie

La plainte déposée en justice par le New South Wales Jewish Board of Deputies contre *Your Rights* (1990), publication dirigée par John Bennett, président de l'Australian Civil Liberties Union, n'a toujours pas eu d'autre suite que d'accroître la publicité de cette revue auprès de tous les médias. Une campagne de presse se développe

contre l'Américain Fred Leuchter, auteur du fameux rapport sur l'inexistence des chambres à gaz homicides d'Auschwitz, de Birkenau et de Majdanek (*The Sunday Age*, *The Herald Sun*, *News Weekly*). J. Bennett s'apprête à publier *Your Rights* (1991) où il persistera à exposer et à défendre les vues révisionnistes.

Autriche

Le révisionniste Gerd Honsik est en train de récolter le fruit de son obstination. Il a réduit à quia le ministre de la Justice autrichien qui, en 1986, avait commis l'imprudence de vouloir prouver l'existence des prétendues chambres à gaz hitlériennes. Sur requête de l'avocat général de Vienne, deux expertises avaient été demandées, d'une part, à un chargé de cours à l'Institut de médecine légale de l'université de Vienne et, d'autre part, à un professeur de l'Institut d'histoire contemporaine de la même université. Chacun était chargé, dans son domaine propre, de prouver l'existence de ces chambres à gaz. Trois ans et demi plus tard, les deux universitaires (Dr. J. Missliewitz et Pro-

fesseur Gerhard Jagschitz) se révélaient incapables de déposer leurs rapports d'expertises malgré les rappels à l'ordre du ministère. Du coup, le ministère décidait de déclarer « notoire » (*offenkundig*) l'existence des chambres à gaz. L'avocat de G. Honsik, le Dr. Herbert Schaller, note qu'on ne saurait tenir pour une « réalité historique » un fait à l'appui duquel on n'est pas en mesure de produire un élément de preuve « ici et maintenant » (*Halt*, oct.-nov., p. 4).

La « chambre à gaz » de Mauthausen (en fait une douche, voy. *R.H.R.*, n° 1, p. 80-82) devient un abcès de fixation dont les autorités gouvernementales et les responsables du camp parviennent de moins en moins à se

libérer. Les écoliers autrichiens commencent à se poser des questions. Le 10 octobre, un groupe de cent professeurs français s'est rendu sur les lieux en visite organisée. A en juger par le compte rendu du *Patriote Résistant* (nov., p. 8-9), la

chambre à gaz de Mauthausen ne paraît pas avoir convaincu ; dans un contexte des plus vagues et sans aucune photographie de « l'arme du crime », le long article comporte une seule fois l'expression de « chambre à gaz ».

Belgique

Le procès d'Olivier Mathieu est fixé au 16 janvier devant la 57^e chambre correctionnelle du tribunal de Bruxelles (M^{me} Hauzeur). Le professeur Faurisson est cité comme témoin. O. Mathieu et le Cercle des études révisionnistes persistent, malgré les campagnes de presse, à développer une intense activité. Des groupes samizdat multiplient leurs initiatives en faveur du révisionnisme. L'affaire Adrien Delcourt émeut la presse. Ce fonctionnaire de l'Office des étrangers a été suspendu pour avoir découvert, au prix d'une

enquête des plus élémentaires, que des déportés signalés comme « non retrouvés, non revenus » dans le *Mémorial* des juifs de Belgique établi par Serge Klarsfeld et Maxime Steinberg étaient en fait revenus de déportation (*Le Soir*, 14 sept.). Une offensive antirévisionniste est lancée dans toutes les écoles du pays à l'initiative conjointement du Centre (juif) d'information et de documentation du Moyen-Orient (CID) et du bureau européen du Centre Simon Wiesenthal (*Le Soir*, 8/9 déc., p. 21).

Canada

Le 15 novembre, la Cour suprême a admis l'appel interjeté par E. Zündel à la suite de sa condamnation à 9 mois de prison pour « publication de fausse nouvelle ». E. Zündel avait diffusé la brochure de Richard Harwood *Did Six Million Really Die ?* (En est-il vraiment mort six millions ?). L'Holocaust Remembrance Association, dirigée par Sabina Citron, avait obtenu de faire poursuivre E. Zündel par le ministère public et aux frais du contribuable canadien. Il n'était

pas possible d'invoquer la loi antiraciste ; aussi le ministère public avait-il cru trouver un biais en déterrando une loi, d'origine anglaise, remontant à 1275 et qui punit la propagation de fausse nouvelle. Au procès de 1985 (cassé pour vices de fond) et à celui de 1988, on avait pu assister de la part du ministère public et des deux juges successifs à une surenchère de casuistique en vue d'expliquer au jury que les opinions d'E. Zündel n'étaient nullement

en cause et que tout le monde avait le droit de professer des opinions révisionnistes ; ce qui était reproché à l'accusé, c'était d'avoir professé le révisionnisme avec l'intime conviction que le révisionnisme était faux ! Voici qu'aujourd'hui la Cour suprême prend en considération un point que l'avocat d'E. Zündel n'avait jamais été autorisé à soulever : cette loi porte-t-elle atteinte à la liberté d'expression ? Si oui, ne doit-elle pas être rayée du nouveau code pénal ? E. Zündel note que, si les hommes politiques canadiens avaient fait leur travail et s'étaient souciés de ce point de la législation canadienne, on aurait épargné, au simple citoyen qu'il est, huit années d'une bataille épuisante, des frais énormes, d'abominables campagnes de presse contre sa personne au Canada et à l'étranger.

Infatigable, l'historien David Irving a fait une tournée de con-

férences dans plusieurs villes du Canada, malgré les multiples pressions exercées — quelquefois avec succès — par des groupes pour obtenir au dernier moment l'annulation de la location des salles. Quelques heures avant qu'il ne s'adresse à Ottawa à six cents auditeurs, la Chambre des Communes a voté à l'unanimité une motion portant : « La présente Chambre rejette toute tentative d'utiliser notre pays comme une tribune pour propager sciemment des déclarations trompeuses, inexactes et fausses sur l'Holocauste et la persécution, par les Nazis, des juifs et d'autres personnes » (*Toronto Star*, 6 nov.)

On sait que le révisionnisme avait été déjà condamné de cette façon par le Président Reagan, le Président Bush, le Parlement britannique et le Parlement australien.

États-Unis

Du 13 au 15 octobre s'est tenu à Washington le dixième congrès de l'Institute for Historical Review. Pour la première fois depuis de longues années, il ne s'est produit aucune tentative pour obtenir l'annulation de la location des salles et des chambres retenues. Parmi les orateurs figuraient notamment Robert Faurisson, David Irving, Fred Leuchter, Robert Countess, le professeur Albert Kawachi, venu du Japon, et — en vidéo à cause des risques de « bannissement » — Ernst Zündel. Le prestigieux historien John Toland a, lui

aussi, participé à la conférence ; sans se prononcer sur le révisionnisme, il s'est déclaré en faveur de la liberté d'expression des révisionnistes et s'est ému des violences dont ces derniers sont les victimes. Willis Carto a révélé pour la première fois par qui et comment l'Institute for Historical Review de Los Angeles avait été détruit de fond en comble par un incendie criminel le 4 juillet 1984 : un spécialiste, venu de Tel Aviv, avait opéré avec l'aide de trois personnes qui se trouvaient sur place. Pour D. Irving, le « navire de guerre

Auschwitz » est en train de couler cependant que les membres de son équipage s'invectivent, allusion à la tournure que prennent les disputes entre Raul Hilberg, Schmuël Krakowski, Rudolf Vrba, Yehuda Bauer et Marvin Hier (*Jewish World* [West Palm Beach, Floride] reproduisant une dépêche de la Jewish Telegraphic Agency, New York, 9/15 mars, p. 13, 52).

Robert Lenski publie *The Holocaust on Trial* (L'Holocauste en jugement), Reporter Press, Decatur, Alabama 35602, 1989 [achevé d'imprimer : 3 août 1990], IV-545 p. Cet ouvrage, de qualité scientifique, représente une contribution majeure au révisionnisme historique : il est essentiellement fondé sur la transcription du second procès Zündel, celui de 1988 dont la fin, spectaculaire, avait vu le témoignage de Fred Leuchter et celui de David Irving annonçant son ralliement aux thèses révisionnistes.

La campagne déclenchée contre Fred Leuchter prend une dimension internationale. L'auteur du rapport concluant à la non-existence de chambres à gaz homicides à Auschwitz, Birkenau et Majdanek est décrit comme un faux ingénieur, un bourreau ayant mis au point un système d'injection qui constitue

un tel supplice pour les condamnés à mort que ceux-ci ne laissent rien voir de leurs souffrances ; sa femme est laide ; son bureau est exigü ; il est une réincarnation d'Eichmann (voy., pour la presse française, Stéphane Marchand, « Le bourreau torturait innocemment », *Le Figaro*, 30 oct., p. 15). A Boston, où il habite, une plainte est actuellement instruite pour « usurpation du titre d'ingénieur ». Serge et Beate Klarsfeld sont venus sur place organiser des manifestations de rue. Fred Leuchter voit dénoncer, les uns après les autres, ses contrats de travail ; son affaire a périclité. Rappelons, pour mémoire, que c'est à Boston qu'au XVIII^e siècle se déroula le procès des « sorcières de Salem ».

L'ouverture à Washington de l'« US Holocaust Memorial Museum » est prévue pour avril 1993. Il semble que les autorités responsables ne savent toujours pas comment présenter l'arme par excellence de l'« Holocauste » : la chambre à gaz. Les révisionnistes, et notamment Hans Schmidt, responsable de GANPAC (German-American National Political Action Committee), leur ont fait savoir qu'il serait indispensable de renoncer aux inventions d'une propagande de haine.

Grande-Bretagne

La justice britannique refuse de donner suite aux sollicitations en vue d'une poursuite des révisionnistes (Helen Jacobus; « No Move against far-Right

lies » [Pas d'action contre les mensonges de l'extrême droite], *The Jewish Chronicle*, 17 août). Le Foreign Office demande au Kremlin s'il entend ouvrir une

enquête sur le cas du général Pyotr Karpovich Soprunenko qui aurait joué un rôle essentiel dans le massacre de 15 000 officiers à Katyn et en deux autres points d'Union soviétique. La Pologne a formulé la même demande. Lord Bethell, membre du Parlement britannique, fait valoir que, si la Grande-Bretagne s'apprête à poursuivre les « criminels » nazis qui sont sur son territoire, elle doit, de la même façon, poursuivre les « criminels » communistes ; elle peut aussi ne poursuivre ni les uns ni les autres. Le Gouvernement de sa Majesté est

dans l'embarras (Julia Langdon, « The net tightens on Katyn General » [Le filet se resserre autour du général de Katyn], *The Sunday Telegraph*, 2 sept.). Le chapitre de Katyn est loin d'être clos. La presse allemande vient de révéler les noms d'officiers et de soldats allemands condamnés à mort et exécutés à la suite d'un jugement prononcé par un tribunal de Leningrad en novembre 1945 ; ceux-ci avaient été jugés coupables du crime de Katyn. Les condamnés ont été exécutés (« Innocent executed », *The Gazette Montreal*, 5 nov.).

Italie

Le pape Jean-Paul II vient, probablement pour la première fois dans l'histoire de la papauté,

d'évoquer les « chambres à gaz » comme si elles avaient existé (voy., ci-dessus, p. 29, n. 5).

Suède

En dépit de sa condamnation, le 4 octobre, par la cour d'appel de Stockholm, Ahmed Rami intensifie son activité révisionniste en Suède et hors de Suède. La peine de six mois d'emprisonnement a été confirmée au terme d'un procès qui a duré un mois. La cour a estimé qu'en ce qui concerne l'« Holocauste », A. Rami avait le droit de nier la version juive mais ne pouvait parler de « bluff » ni ajouter que les sionistes avaient été les auteurs de ce bluff et en tiraient profit. C'était là un grave « manque de respect » à l'encontre du peuple juif. A. Rami s'attend à être emprisonné d'un

moment à l'autre. Il n'en décide pas moins de relancer les émissions de Radio-Islam qui avaient été interdites et suspendues pour un an.

Jan Bergman, sans se prononcer sur le révisionnisme, avait accepté de témoigner en faveur d'A. Rami du seul point de vue de la controverse sur la religion juive. Les organisations juives locales et internationales mènent campagne contre ce professeur d'histoire des religions à l'Université d'Uppsala et contre ladite université elle-même. Du monde entier, le président de l'université reçoit des demandes en vue d'évincer de son poste le

professeur Bergman. Le président et les responsables de l'université condamnent cette campagne et déclarent leur attachement à la liberté d'expression. A comparer avec le cas, en France, de B. Notin.

Sigbert Axelsson, recteur de l'institut de théologie de cette

université et personnalité influente au sein du Parti social-démocrate, explique, dans une réponse de six pages adressée au président Martin Conway de Sally Oak College (G.-B.) pourquoi l'université rejette toutes les accusations portées contre Jan Bergman.

Suisse

Mariette Paschoud et son mari ne cessent de payer un lourd tribut, non à leurs convictions révisionnistes, mais au fait qu'en 1986 M^{me} Paschoud, professeur de français et d'histoire dans un lycée de Lausanne, était venue présider à Paris une conférence où Henri Roques avait essayé d'exposer le contenu de sa thèse sur Gerstein. En un premier temps, elle se voyait interdire l'enseignement de l'histoire ; en un second temps, devant l'impatience du rabbin Vadnaï, elle se voyait interdire l'enseignement du français et reléguer dans un obscur emploi d'archiviste. Son mari était licencié d'une entreprise privée. Il trouvait un emploi public. Il vient d'en être démis à la suite d'une longue campagne le dé-

crivant comme suspect d'idées extrémistes (lire : révisionnistes).

Correspondante du *Monde* à Genève, Isabelle Vichniac annonce que la Fondation Simon Wiesenthal, dont le siège est à Los Angeles, demande au Comité international de la Croix-Rouge à Genève de rompre avec le Croissant-Rouge palestinien; dans le magazine de cette organisation, *Balsam*, est paru un article « qui épouse les thèses révisionnistes niant le génocide des juifs durant la deuxième guerre mondiale ». La Fondation S. Wiesenthal, dirigée par le rabbin Marvin Hier, parle de « provocation terrible » (*Le Monde*, 20 déc., p. 6).

Le Gouvernement helvétique envisage d'adopter une loi anti-révisionniste.

Monde arabo-musulman

Le Gouvernement suédois a commis une erreur en faisant poursuivre Ahmed Rami et en obtenant sa condamnation ainsi que la suspension, pour un an, de Radio-Islam. Le monde arabo-musulman ignorait à peu près tout du révisionnisme historique.

La presse arabo-musulmane à travers le monde entier s'est fait l'écho du verdict, l'a qualifié de scandaleux et croit y voir une nouvelle preuve du terrorisme intellectuel exercé par les sionistes en Occident. A Alger, le journal gouvernemental *Al-Kha-*

bar a consacré un article au procès Rami (14 nov.) ; *Al Monkid*, organe officiel du Front islamique de salut (FIS) a écrit le 15 novembre, sous le titre : « Le plus long procès de l'histoire de la Suède/Six mois de prison contre l'islamiste marocain Rami/Combat et défi contre le complot juif et sioniste », un article où l'on peut notamment lire : « Rami a réussi, à travers les programmes de Radio-Islam émettant en suédois en Suède, à divulguer les falsifications juives de l'histoire des faits de la seconde guerre mondiale dans leur tentative de terroriser l'Europe occidentale en vue d'obliger celle-ci à soutenir aveuglément les thèses juives et l'occupation juive de la Palestine et à s'aligner sur tout ce qui, dans la propagande juive, est anti-islamique. » L'accent de cet article, qui ne donne une vue ni sereine, ni exacte du révisionnisme historique, s'explique par la tension du conflit israélo-palestinien et, aussi, par la surprise ressentie à la découverte, tardive et soudaine, des thèses révisionnistes.

Du 4 au 7 décembre s'est tenue à Téhéran une conférence islamique sur la Palestine, organisée par le ministère des Affaires étrangères iranien en collaboration avec les organisations islamiques mondiales. Plusieurs centaines de délégués y ont participé. Le président de la République Rafsandjani, le président du Parlement Karroubi, le guide suprême de la Révolution islamique iranienne l'ayatollah Khameny ont pro-

noncé des discours ; ce dernier a condamné ce qu'il a appelé les mensonges des juifs, lesquels, dans leur version de la seconde guerre mondiale « ont énormément exagéré leur rôle de victimes ». Ce « mensonge » a été amplifié par les films, les publications et les moyens de propagande que les juifs, dit-il, dominant en Occident. L'orateur a incité les musulmans à contrecarrer cette propagande par la production de films et par l'élaboration d'études visant à divulguer « le sinistre bluff » et à démontrer, au contraire, la responsabilité des juifs dans l'actuel génocide des Palestiniens. Invité à Téhéran, A. Rami a pu s'adresser aux participants et a tenu une conférence de presse devant une centaine de journalistes de la télévision, de la radio et de la presse iraniennes. Il a été reçu par les vice-ministres de l'Information, des Affaires étrangères et de la Propagation islamique. Le 14 décembre, il a donné une interview à la radio nationale iranienne.

Les organisations israéliennes s'inquiètent des « Palestiniens qui nient la Shoah » (*Haaretz*, 25 mai, repris par *Der Landesverband der Israelit. Kulturgemeinden in Bayern*, décembre, p. 43). J. Webber, professeur de sciences sociales juives à Oxford, estime que plus d'Arabes devraient être conduits à visiter Auschwitz (*The Jewish Chronicle*, 9 nov.). Sur un article révisionniste de *Balsam*, organe du Croissant-Rouge palestinien, voy., ci-dessus, p. 221.